

## Tourisme halieutique. Vers la création d'un réservoir de pêche à la mouche dans l'Autunois. Autun : Futur paradis des moucheurs



JSL le 28/12/2011 à 05:00 par Gérard Carré (CLP)

1 La pratique de la pêche à la mouche séduit aussi les jeunes. Photo d'archives G. C. (CLP) 2 Cette action portée par tous les partenaires va permettre la création de ce réservoir de pêche à la mouche. Photo G. C. (CLP)

### **Un partenariat passé avec la fédération départementale de la pêche permettra de développer le tourisme halieutique en créant un réservoir de pêche à la mouche dans l'Autunois.**

La fédération départementale de pêche, l'Aappma, la Gaule autunoise et la municipalité, réunies mercredi à la mairie d'Autun, ont décidé de s'engager dans un partenariat fort avec l'objectif de créer le premier réservoir départemental de pêche à la mouche (ce partenariat doit également prendre en compte l'implication de la communauté de communes de l'Autunois et le Pays de l'Autunois-Morvan).

Si l'Autunois est prédestiné à accueillir cette réalisation, il semble probable que l'étang des Cloix sera retenu pour développer ce projet ambitieux. « Nous souhaitons entrer dans une démarche globale et cohérente qui permette de préserver la qualité environnementale de la région », commente Georges Guyonnet, président de la fédération de pêche qui porte ce projet.

### ***En attente de l'avis hydrologique***

Pour Rémy Rebeyrotte, maire d'Autun, cette action permettra de mettre en valeur le tourisme halieutique de la région et viendra conforter le récent parcours de pêche no kill créé sur le Méchet en cours d'année. « Dans un premier temps, la municipalité reste en attente de l'avis hydrologique, puis nous œuvrerons avec les acteurs de la pêche pour créer ce réservoir », annonce Julien Barnet, responsable technique à la municipalité.

Tour à tour, les techniciens de la fédération de pêche et les responsables de l'Aappma conduits par leur président Jean-Louis Gabriel, ont apporté des précisions sur ce projet important en terme de développement de la pêche. « Nous mandaterons un bureau d'études. L'investissement financier, qui n'a pour l'instant pas été évalué précisément (de 30 000 à 70 000 euros) sera intégralement pris en charge par la fédération », indique Georges Guyonnet.

### ***Création d'un emploi***

Des travaux conséquents seront nécessaires pour aménager le site, comme la mise en place de pontons, la coupe « judicieuse » de certains arbres...

Après avis de toutes les instances, les travaux pourraient débuter au deuxième semestre 2012 pour une ouverture à la pêche prévue au printemps 2013.

Ce premier réservoir fédéral de pêche à la mouche du département devrait générer un emploi au travers d'un contrat de service civique.